

**Commission des
établissements humains**Distr.
GENERALEHS/C/18/11
10 novembre 2000FRANCAIS
Original : ANGLAIS

Dix-huitième session
Nairobi, 12 - 16 février 2001
Point 8 b) de l'ordre du jour provisoire*

**QUESTIONS DE COORDINATION : COOPERATION AVEC LES ORGANISMES DES
NATIONS UNIES, LES ORGANISATIONS INTERGOUVERNEMENTALES
N'APPARTENANT PAS AU SYSTEME DES NATIONS UNIES ET
LES ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES**

Rapport du Directeur exécutif

Résumé

Le présent rapport porte sur la coordination et la coopération entre le Centre des Nations Unies pour les établissements humains (Habitat) et les organismes des Nations Unies, les organisations intergouvernementales et les organisations non gouvernementales depuis la dix-septième session de la Commission.

INTRODUCTION

1. Eu égard au rôle directeur que joue le CNUEH (Habitat) dans l'exécution du Programme pour l'habitat, on s'est efforcé de favoriser une coopération et une collaboration étendues tant avec les organismes des Nations Unies qu'avec des organismes qui n'appartiennent pas au système des Nations Unies en vue de promouvoir une approche coordonnée de sa mise en œuvre aux niveaux mondial, régional, national et local.
2. Le présent rapport traite de la coopération avec des organismes et des institutions spécialisées des Nations Unies, avec des organisations intergouvernementales n'appartenant pas au système des Nations Unies et avec des organisations non gouvernementales. Il indique également les principaux domaines sur lesquels ont porté les efforts dans le cadre de la mise en œuvre du Programme pour l'habitat.

* HS/C/18/1.

I. COOPERATION AVEC LES ORGANISMES DES NATIONS UNIES DANS LA MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME POUR L'HABITAT

A. Programme des Nations Unies pour le développement

3. Le Programme de gestion urbaine exécuté conjointement par le Programmes des Nations Unies pour le développement (PNUD) et le CNUEH (Habitat), qui est un des principaux programmes mondiaux d'assistance technique de l'ONU dans le domaine de l'urbanisme, favorise l'amélioration des pratiques suivies dans les pays en développement en matière de gestion urbaine. Dans le cadre de sa phase actuelle (1997-2001), il a été mis en œuvre dans 119 villes de 57 pays en développement par l'intermédiaire de quatre bureaux régionaux, de 19 organismes coordonnateurs régionaux et de plus de 40 établissements nationaux et locaux ainsi que d'autres réseaux d'organismes communautaires, d'organisations non gouvernementales et d'associations municipales. Un comité d'examen du programme se réunit tous les neuf mois pour faire le point des progrès accomplis et approuver le programme de travail pour la période suivante. Le PNUD a financé les activités de base du Programme de gestion urbaine et il transfère tous les fonds fournis par des organismes donateurs au CNUEH (Habitat), qui est l'organisme d'exécution. Le PNUD et le CNUEH (Habitat) continuent, conjointement avec plusieurs gouvernements nationaux, à superviser l'exécution, dans les régions en développement, des projets de coopération technique et des projets relatifs au renforcement des capacités qui sont décrits dans le Rapport sur les activités opérationnelles pour 2000 (HS/C/18/INF/3). Par ailleurs, les deux organismes ont participé activement à l'élaboration du programme de reconstruction d'urgence au Mozambique lors des inondations de février 2000. En outre, le PNUD, le Bureau de l'ONU pour les services d'appui aux projets et le CNUEH (Habitat) sont parvenus un accord important destiné à officialiser et à institutionnaliser leur collaboration à l'avenir. Le CNUEH (Habitat) a appuyé l'engagement du PNUD en faveur de l'élimination de la pauvreté d'ici à 2015. Le CNUEH (Habitat) et le PNUD coopèrent actuellement dans le cadre de diverses activités opérationnelles qui contribuent au renforcement des capacités dans le domaine des services de base et de l'infrastructure.

B. Organisation mondiale de la santé

4. L'Organisation mondiale de la santé (OMS) collabore avec le CNUEH (Habitat) dans les domaines de la gestion des ressources en eau, des déchets et de l'hygiène de l'environnement ainsi que dans un domaine de concentration de l'OMS, à savoir la promotion de la santé de la population au niveau des collectivités. Le CNUEH (Habitat) travaille avec le Centre de l'OMS pour le développement de la santé situé à Kobe (Japon) à un projet relatif aux déterminants de la santé de la population dans les mégapoles et aux interactions entre ces derniers, projet qui est mis en œuvre à Djakarta, à Karachi et dans la Ruhr (Allemagne) et qui sera étendu à Alexandrie (Egypte), Mexico, Rio de Janeiro et Sao Paulo.

C. Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture

5. L'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) collabore avec le CNUEH (Habitat) en vue de la création d'un site Internet sur les activités relatives à la culture et au développement menées par les organismes compétents des Nations Unies dans le cadre de la Campagne mondiale pour une bonne administration des villes et comportant un débat normatif ciblé et un renforcement des capacités aux fins de la participation, de l'engagement civique et de la citoyenneté. L'UNESCO et le Centre collaborent également dans le cadre notamment d'activités communes portant sur la protection du patrimoine culturel, qui sont menées au titre du Programme de mise en œuvre d'Action 21 à l'échelon local à Essaouira, au Maroc, et sur la promotion de la base de données du CNUEH (Habitat) concernant les meilleures pratiques.

D. Programme des Nations Unies pour l'environnement

6. La coopération entre le CNUEH (Habitat) et le PNUE est traitée dans le document HS/C/18/10, qui est un rapport présenté par les Directeurs exécutifs du CNUEH (Habitat) et du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) conformément à la résolution 40/199 de l'Assemblée générale, en date du 17 décembre 1985, relative à la coopération entre le Centre et le PNUE, et à ce qu'ont demandé la Commission dans sa résolution 10/3 du 16 avril 1987 et le Conseil d'administration du PNUE dans sa décision 14/3 du 18 juin 1987 sur le même sujet. Ce rapport décrit la coopération entre le CNUEH (Habitat) et le PNUE dans quatre domaines (chapitre I) et au niveau du système des Nations Unies (chapitre II). Il indique également les perspectives futures en matière de coopération (chapitre III). Il s'inscrit dans le cadre de la poursuite de la coopération sur les profils environnementaux des villes, de démonstrations de villes concernant la planification et la gestion de l'environnement urbain sur une base élargie, des travaux normatifs sur des directives et des outils, ainsi que des efforts déployés en faveur d'une technologie écologiquement rationnelle pour les établissements humains au titre du Programme conjoint Cités durables. Il décrit en outre la coopération dans la gestion des catastrophes, le Groupe mixte PNUE/CNUEH (Habitat) de travail sur les Balkans, la gestion de l'eau pour les villes africaines et le programme de formation de PNUE sur les politiques et le droit de l'environnement. Pour ce qui est de la collaboration dans le cadre des efforts déployés à l'échelle du système, le rapport décrit la coopération au sein du Comité administratif de coordination (CAC), du Groupe de la gestion de l'environnement (GGE) et du Forum de l'environnement urbain. Les effets catalyseurs qu'a eu le Programme Cités durables en rassemblant des villes et des programmes urbains d'autres organisations internationales ont constitué un succès majeur. Les Directeurs exécutifs sont convenus en outre que le Forum de l'environnement urbain marque une étape importante vers un partenariat mondial dans la gestion de l'environnement urbain. Ils ont cependant estimé que l'avenir du Programme Cités durables était incertain en raison du manque de fonds et de l'absence de plans pour explorer les possibilités de mobiliser des ressources en faveur du Forum de l'environnement urbain. La coopération dans le cadre du projet relatif à la gestion de l'eau pour les villes africaines se poursuivra, et des projets analogues destinés à être financés par des ressources extrabudgétaires seront élaborés.

E. Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés

7. Le CNUEH (Habitat) a collaboré avec le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) dans le cadre de l'évaluation d'établissements humains et des conditions environnementales dans des camps de réfugiés au titre du programme intitulé «Vers des pratiques de gestion durable de l'environnement dans les zones d'accueil de réfugiés». Au niveau national, la collaboration a porté sur des activités de formation et de renforcement des capacités en matière de règlements des conflits aux fins de la gestion des camps de réfugiés (Kenya) et dans le domaine de la régularisation des droits au logement et à la propriété après les conflits, en vue de faciliter la réinstallation des réfugiés et des personnes déplacées à l'intérieure de leur propre pays (province du Kosovo). Les deux organismes ont également coopéré en Afghanistan, en Iraq et en Somalie. Des discussions sont en cours au sujet de l'élaboration de programmes conjoints en Afrique pour l'élaboration de normes destinées à atténuer l'impact de l'installation de réfugiés sur l'environnement.

F. Fonds des Nations Unies pour l'enfance

8. Au cours de la période considérée, le CNUEH (Habitat) a continué à coopérer avec le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) dans le domaine des villes adaptées aux besoins des enfants. L'UNICEF, conjointement avec le Gouvernement italien, a créé à Florence un secrétariat pour les villes adaptées aux besoins des enfants, et le CNUEH (Habitat) est membre du Comité de direction. L'UNICEF a fait savoir qu'il souhaitait collaborer avec le CNUEH (Habitat) pour la Campagne mondiale en faveur de la sécurité d'occupation dans le sous-continent indien. L'UNICEF est en outre membre du Groupe de direction de la Campagne mondiale pour une bonne administration des villes et il est un partenaire stratégique du Centre, notamment dans le contexte de son approche fondée sur le respect des droits et en

tant qu'organisme de défense des droits.

G. Fonds des Nations Unies pour les activités en matière de population

9. En tant qu'organisme chef de fil pour les questions de population au sein du système des Nations Unies, le Fonds des Nations Unies pour les activités en matière de population (FNUAP) a appuyé la mise en œuvre du Programme pour l'habitat. Le FNUAP a participé aux activités menées aux niveaux mondial et régional dans le prolongement de la conférence des Nations Unies sur les établissements humains (Habitat II), tout en continuant à concentrer ses efforts sur l'élimination de la pauvreté, sur la promotion et le renforcement du pouvoir des femmes et sur le renforcement des capacités. Le FNUAP a appuyé directement le Centre dans les efforts qu'il déploie en vue de faciliter une présentation coordonnée des rapports grâce au mécanisme des responsables de projets. En tant que coresponsable du projet pour l'égalité des sexes avec l'UNIFEM et du projet pour les établissements équilibrés avec le Centre des Nations Unies pour le développement régional (CNUDR), le FNUAP continuera à s'acquitter de ses tâches consistant à rassembler et à diffuser des informations, et il étendra encore le réseau de partenaires et d'acteurs en vue d'assurer une mise en œuvre optimale du Programme pour l'habitat dans ces domaines critiques aux niveaux national et mondial.

H. Fonds de développement des Nations Unies pour la femme

10. Dans le domaine des femmes et de la sécurité d'occupation, le CNUEH (Habitat) a organisé, à l'occasion de la session extraordinaire de l'Assemblée générale intitulée «Les femmes en l'an 2000 : égalité entre les sexes, développement et paix pour le XXI^e siècle», plusieurs manifestations consacrées à la sécurité d'occupation des terres et des logements par les femmes, conjointement avec la Commission Huairou, le PNUD et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). Le CNUEH (Habitat) a en outre publié un ouvrage intitulé «Women's Rights to Land, Housing and Property in Post-conflict Situations and During Reconstruction», qui est le fruit de sa longue collaboration sur cette question avec le Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (UNIFEM). En ce qui concerne les femmes et la gestion des affaires publiques, le Centre, appuyé par l'UNIFEM, a collaboré avec les réseaux constitutifs de la Commission Huairou en Amérique latine, en Afrique et en Asie sur divers aspects de la question des femmes dans la gestion des affaires publiques, y compris le renforcement des capacités en faveur des femmes dans les organisations de base et les autorités locales, les processus budgétaires tenant compte des sexospécificités, la reconnaissance des organisations de femmes comme parties prenantes légitimes, la prise en compte des sexospécificités dans l'appareil judiciaire, l'établissement de manuels de formation antisexiste et l'appui à la formation par des échanges avec des pairs.

I. Université des Nations Unies

11. Le CNUEH (Habitat) collabore avec l'Université des Nations Unies dans le cadre de sa série de conférences internationales sur le thème «Culture et viabilité des villes». La première conférence de cette série, qui a eu lieu en janvier 2000 à Kanazawa, au Japon, a été organisée par le Centre Ishikawa de recherche sur la coopération internationale de l'Université des Nations Unies et a été coparrainée par le CNUEH (Habitat).

12. La deuxième conférence de la même série a eu lieu les 27 et 28 octobre 2000 (Culture et viabilité des villes II), et le CNUEH (Habitat) y a apporté une importante contribution par l'intermédiaire de son programme de gestion urbaine.

J. Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture

13. Le CNUEH (Habitat) a collaboré étroitement avec la FAO et d'autres institutions spécialisées des Nations Unies dans le cadre des activités ordinaires du Réseau du CAC sur le développement rural et la

sécurité alimentaire. Grâce à ce réseau et à l'initiative de la Fédération internationale des géomètres (FIG), la FAO et le CNUEH (Habitat) ont collaboré à une contribution commune de l'ONU et de la FIG à la huitième session de la Commission du développement durable, qui s'est tenue en mai 2000, avec la présentation de la déclaration de Bathurst sur la gestion foncière aux fins du développement durable. A l'occasion de la session extraordinaire de l'Assemblée générale intitulée «Les femmes en l'an 2000 : égalité des sexes, développement et paix pour le XXI^e siècle», qui s'est tenue du 5 au 9 juin 2000, à New York, le CNUEH (Habitat), la FAO et d'autres institutions spécialisées des Nations Unies ont organisé des séances parallèles sur les femmes et la sécurité d'occupation. Le CNUEH (Habitat) a également participé à l'initiative de la FAO en organisant, du 21 août au 30 septembre 2000, la conférence virtuelle sur le thème de l'agriculture urbaine et périurbaine dans le choix des grandes orientations. Le CNUEH (Habitat) et la FAO sont convenus, lors d'une réunion tenue à Rome, le 21 septembre 2000, d'intensifier la collaboration sur l'amélioration du mode de faire valoir et de l'administration des terres dans le cadre de leurs stratégies visant à renforcer la durabilité, le développement rural et urbain, l'accès équitable à la terre et aux autres ressources ainsi que la réduction de la pauvreté et la sécurité alimentaire.

K. Banque mondiale

14. Le CNUEH (Habitat) et la Banque mondiale ont lancé l'Alliance pour les villes à la dix-septième session de la Commission des établissements humains en mai 1999, en tant qu'initiative commune visant à améliorer l'efficacité et l'impact des efforts déployés pour réduire la pauvreté urbaine. Dix organismes bilatéraux d'Allemagne, du Canada, des Etats-Unis d'Amérique, de France, d'Italie, du Japon, de Norvège, des Pays-Bas, du Royaume-Uni et de la Suède ont rejoint le Groupe consultatif, qui est l'organe directeur de l'Alliance pour les villes. Le Groupe consultatif a tenu trois réunions, respectivement à Berlin (décembre 1999), Montréal (juin 2000) et Rome (novembre 2000).

15. En juin 2000, le Groupe consultatif a adopté une déclaration sur les objectifs à long terme de l'Alliance pour les villes, dans laquelle il s'engage à appuyer de nouvelles formes de partenariat entre les gouvernements, les villes et les organisations de citoyens pauvres. Cette déclaration établit en outre expressément un lien entre les composantes opérationnelles de l'Alliance pour les villes concernant l'assainissement des quartiers insalubres et les stratégies de développement des villes aux campagnes mondiales du CNUEH (Habitat) pour la sécurité d'occupation et la bonne administration des villes. Il est essentiel de favoriser la sécurité d'occupation pour pouvoir assainir avec succès les quartiers insalubres. La prise de décisions intégrées et une bonne administration des villes conditionnent la réussite des stratégies de développement urbain. L'Alliance pour les villes joue donc un rôle central dans la mise en œuvre des campagnes mondiales du CNUEH (Habitat). Des plans d'action ont en outre été établis pour les stratégies de développement urbain et l'assainissement des quartiers insalubres.

16. Une série de visioconférences ont été organisées en janvier 2000 entre la Banque mondiale, le CNUEH (Habitat) et plusieurs organismes bilatéraux, de concert avec le *Massachusetts Institute of Technology*. Des forums sur la politique des pouvoirs publics, auxquels ont participé des autorités locales et des organisations non gouvernementales, se sont tenus à l'occasion des réunions du Groupe consultatif qui ont eu lieu à Montréal et à Rome. Des ateliers consacrés aux indicateurs urbains, à des exemples de stratégie de développement urbain en Asie et aux approches de l'assainissement des quartiers insalubres en Afrique ont été mis sur pied en 2000 à Washington DC, Fukuota (Japon) et Johannesburg.

17. D'importants progrès ont été accomplis en matière de sensibilisation. La Déclaration du millénaire adoptée par l'ONU fait sien l'objectif de l'Alliance pour les villes concernant l'amélioration sensible de la vie d'au moins 100 millions de citoyens pauvres d'ici à 2001. En outre, lors de la réunion tenue par le Groupe consultatif à Berlin, Nelson Mandela a accepté de parrainer l'Alliance pour les villes. Ces faits auront des répercussions importantes en ce qui concerne la mobilisation de soutiens et de ressources au niveau international pour remplir le mandat de l'Alliance pour les villes.

L. Volontaires des Nations Unies

18. Le CNUEH (Habitat) a continué à coopérer avec les Volontaires des Nations Unies (VNU) pour l'exécution d'activités communes, en particulier dans le domaine de la gestion des catastrophes et dans le cadre du soutien apporté au Bureau régional du CNUEH (Habitat) pour l'Afrique et les Etats arabes. Dans le cadre du programme des VNU, des volontaires ont été affectés au programme de gestion des catastrophes du CNUEH (Habitat) pour aider à mettre au point et à élaborer des programmes d'appui technique.

M. Haut Commissariat des Nations Unies pour les droits de l'homme

19. A l'occasion de la soixante-quatrième session de la Commission des droits de l'homme, tenue en 2000, des consultations ont eu lieu entre le nouveau Haut Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme et le CNUEH (Habitat) (Service du logement). Elles ont porté principalement sur l'exercice des droits au logement et, en particulier sur la promotion de l'égalité entre les hommes et les femmes pour ce qui est des droits à la terre, au logement et à la propriété, y compris les droits en matière d'héritage. Un mémorandum d'accord relatif à un programme commun destiné à appuyer les activités du Rapporteur spécial sur les droits au logement qui venait d'être nommé a été signé en septembre 2000. Le Centre des droits au logement et de la lutte contre les expulsions, la Coalition internationale Habitat, la Coalition asiatique pour les droits au logement et d'autres partenaires participeront à la mise en œuvre et au suivi de ce programme de partenariat.

N. Commission économique pour l'Afrique

20. La Commission économique pour l'Afrique (CEA) a participé activement à la préparation de la session extraordinaire de l'Assemblée générale qui sera consacrée à un examen et à une évaluation d'ensemble de l'application du Programme pour l'habitat. La CEA a pris part à la première session du Comité préparatoire tenue à Nairobi en mai 2000 et a accueilli la réunion préparatoire régionale à Addis Abeba en novembre 2000. Les résultats de cette réunion seront présentés lors de la deuxième session du Comité préparatoire de la session extraordinaire de l'Assemblée générale qui sera consacrée à un examen et une évaluation d'ensemble de l'application du Programme pour l'habitat.

O. Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes

21. Une collaboration étroite s'est instaurée entre le Bureau régional du CNUEH (Habitat) pour l'Amérique latine et les Caraïbes et la Division de l'environnement et des établissements humains de la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC), qui prêtent leurs concours pour la huitième Réunion régionale des ministres et des responsables du logement et de l'urbanisme de l'Amérique latine et des Caraïbes. Il s'agit d'une instance très importante pour faire participer les administrations centrales à l'élaboration du programme normatif pour l'habitat, et la CEPALC coordonne l'établissement des documents régionaux. La CEPALC a collaboré étroitement avec le CNUEH (Habitat) pour la préparation de la réunion régionale (Santiago, octobre 2000) en vue de la session extraordinaire de l'Assemblée générale devant être consacrée à un examen et à une évaluation d'ensemble de l'application du Programme pour l'habitat, en coordonnant l'établissement des documents de base et de l'ordre du jour et en veillant à ce que des séances spéciales soient consacrées aux campagnes mondiales lancées par le CNUEH (Habitat) (voir le document HS/C/PC.2/2/Add.5 du Comité préparatoire susmentionné). La CEPALC et le CNUEH (Habitat) collaborent également à propos de la question de la réduction de la vulnérabilité dans les établissements humains à la suite de missions communes organisées après des catastrophes naturelles.

P. Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale

22. Un séminaire régional sur les indicateurs urbains a été organisé par le CNUEH (Habitat) et la

Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale (CESAO) parallèlement à la Conférence régionale sur l'équilibre environnemental et le développement urbain durable (Le Caire, 21 - 24 février 2000). Une réunion préparatoire régionale pour la session extraordinaire qui sera consacrée à un examen d'ensemble du Programme pour l'habitat a été organisée par le Gouvernement de Bahreïn, la C ESAO et le CNUEH (Habitat) à Manama (Bahreïn), du 16 au 18 octobre 2000. Le rapport de cette réunion est soumis à la deuxième session du Comité préparatoire.

Q. Coopération avec l'Organisation de la Conférence islamique

23. L'Organisation des capitales et des villes islamiques (OCVI), un des organes spécialisés de l'Organisation de la Conférence islamique (OCI), a organisé, conjointement avec la ville de Tunis et le CNUEH (Habitat), son Congrès du vingtième anniversaire sur le suivi de la mise en œuvre du Programme pour l'habitat dans les villes islamiques, qui a eu lieu à Tunis en mars 2000. L'OCI continue à collaborer avec le CNUEH (Habitat) sur divers aspects du suivi de la mise en œuvre du Programme pour l'habitat dans les villes islamiques.

R. Commission économique pour l'Europe

24. La Commission économique pour l'Europe (CEE) a participé à la réunion des ministres chargés des établissements humains dans les pays européens à économie en transition, qui a eu lieu à Zakopane (Pologne), du 5 au 8 décembre 1999. Cette réunion avait été organisée par l'Office national polonais du logement et du développement urbain. Une réunion préparatoire à la session extraordinaire qui sera consacrée à un examen d'ensemble du Programme pour l'habitat s'est tenue à Genève, du 18 au 20 septembre 2000. Le rapport de cette réunion a été soumis à la deuxième session du Comité préparatoire.

S. Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique

25. Le CNUEH (Habitat) a continué à apporter sa coopération pour appuyer l'aménagement des établissements humains dans la région de l'Asie et du Pacifique. Le Bureau du CNUEH (Habitat) installé à Fukuoka collabore étroitement avec la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP) depuis août 1997, en participant et en contribuant à des manifestations et réunions organisées par la CESAP, ainsi qu'en siégeant au sein de nombre de ses comités de coordination interorganisations.

26. Le CNUEH (Habitat) et la CESAP ont organisé conjointement, du 19 au 22 octobre 2000, à Hangzhou (Chine), la réunion régionale préparatoire pour l'Asie et le Pacifique de la session extraordinaire de l'Assemblée générale qui sera consacrée à un examen d'ensemble du Programme pour l'habitat. Cette réunion a rassemblé des hauts responsables de plus de 24 pays et des représentants de tous les partenaires du Programme pour l'habitat.

II. COOPERATION ENTRE LE CNUEH (HABITAT) ET LES ORGANISATIONS INTERGOUVERNEMENTALES N'APPARTENANT PAS AU SYSTEME DES NATIONS UNIES

A. Communauté des Caraïbes

27. La Communauté des Caraïbes (CARICOM) est l'interlocuteur intergouvernemental du CNUEH (Habitat) pour les programmes intéressant les Etats anglophones des Caraïbes. Son secrétariat examine actuellement un document relatif à un programme régional pour l'amélioration des établissements, qui a été établi par le CNUEH (Habitat) et pour lequel on recherche des financements multilatéraux et bilatéraux. La CARICOM participe en outre activement à l'organisation des consultations régionales destinées à préparer la contribution des Caraïbes au rapport régional pour la session extraordinaire de l'Assemblée générale qui sera consacrée à un examen d'ensemble du Programme pour l'habitat.

B. Banque interaméricaine de développement

28. Le CNUEH (Habitat) collabore avec la Banque interaméricaine de développement (BID) au niveau des programmes et des projets. La BID est un partenaire clé dans la préparation des consultations régionales en prévision de la session extraordinaire de l'Assemblée générale qui sera consacrée à un examen d'ensemble du Programme pour l'habitat et participe en outre, conjointement avec le CNUEH (Habitat) et la Banque mondiale, à des initiatives de l'Alliance pour les villes visant à articuler les stratégies et programmes des organismes extérieurs autour d'un programme conjoint. Le CNUEH (Habitat) et la BID sont tous deux des membres actifs du Forum international de coopération avec l'administration locale en Amérique latine et dans les Caraïbes, qui est coordonné par l'Association internationale pour la gestion des villes, laquelle parraine le Forum municipal Habitat sur les meilleures pratiques en Amérique latine et dans les Caraïbes. La BID collabore à l'examen et au choix des meilleures pratiques. Au niveau des projets, le CNUEH (Habitat) met actuellement en œuvre d'importants éléments d'un projet financé par la BID à Quito et continue à appuyer, grâce à des fonds du PNUD, un grand projet financé par la BID à Panama ainsi que les préparatifs faits en vue d'un programme de prêts au logement en faveur des groupes sociaux à faible revenu au Nicaragua.

C. Ligue des Etats arabes

29. Le Gouvernement égyptien, la Ligue des Etats arabes et le CNUEH (Habitat) ont organisé une conférence régionale sur l'équilibre environnemental et le développement urbain durable, au Caire, du 21 au 24 février 2000. A l'invitation de la Ligue, le CNUEH (Habitat) a participé à la dix-huitième session du Conseil des ministres arabes du logement et de la reconstruction. La Ligue suit la mise en œuvre, au niveau régional, des résolutions adoptées par la Commission des établissements humains au sujet de l'application du Programme pour l'habitat et des observatoires urbains.

D. Shelter-Afrique

30. Le CNUEH (Habitat) a été invité à participer au colloque annuel organisé par la Société pour l'habitat et le logement en Afrique (Shelter-Afrique) en juin 2000 et a présenté un document qui a alimenté les discussions sur la fourniture de logements en faveur de l'Afrique au cours du nouveau millénaire. Shelter-Afrique a pris part à la première session de fond du Comité préparatoire. En outre, elle a joué un rôle déterminant dans l'organisation, en collaboration avec la CEA, l'Organisation de l'unité africaine (OUA) et le CNUEH (Habitat), de la réunion régionale préparatoire tenue à Addis Abeba, en novembre 2000, en vue de la session extraordinaire de l'Assemblée générale qui sera consacrée à un examen d'ensemble du Programme pour l'habitat.

E. Organisation de l'unité africaine

31. L'OUA a participé utilement à la première session du Comité préparatoire et a joué un rôle actif dans la mise en œuvre du Programme pour l'habitat en Afrique. Elle a en outre participé activement, conjointement avec la CEA et le CNUEH (Habitat), à l'organisation de la réunion régionale préparatoire à

la session extraordinaire de l'Assemblée générale devant être consacrée à un examen d'ensemble du Programme pour l'habitat, qui s'est tenue à Addis Abeba, en novembre 2000. Comme suite au projet mondial sur l'aménagement des établissements humains, qui s'est achevé au début de 1998, le CNUEH (Habitat) et l'OUA travaillent à une proposition qui permettrait de l'OUA de devenir un partenaire de l'Observatoire mondial des villes. Cette coopération prévoit la mise en place, au sein de l'OUA, d'un dispositif régional axé sur la création et la tenue à jour d'une base de données régionale sur les établissements humains.

F. Banque africaine de développement

32. La Banque africaine de développement (BAD) a participé à la troisième Conférence internationale et au Forum international sur la pauvreté urbaine organisés en octobre 1999, à Nairobi, par le CNUEH (Habitat), qui ont été consacrés à l'intégration sociale et à la sécurité des citoyens pauvres. La Banque africaine de développement a également participé à la première session du Comité préparatoire.

G. Banque asiatique de développement

33. La Banque asiatique de développement (BASD) a collaboré avec le CNUEH (Habitat) dans le cadre du programme de gestion urbaine à la planification et à l'organisation de deux conférences de maires asiatiques, qui se sont tenues à Colombo, du 28 au 30 juin 1998, et en Chine, du 26 au 29 juin 2000. Des consultations se poursuivent actuellement en vue de mettre sur pied une initiative commune pour fournir une assistance aux fins de la mise en œuvre des recommandations de ces réunions. La Banque asiatique de développement a parrainé, conjointement avec la CESAP et le CNUEH (Habitat), la réunion régionale de la deuxième session du Comité préparatoire, qui s'est tenue à Hanzhou (Chine), du 19 au 22 octobre 2000, et a participé à la Réunion sur les stratégies d'aménagement des villes, organisée à Fukuoka en juillet 2000, conjointement avec la Banque mondiale, le Ministère japonais de la construction et le Bureau du CNUEH (Habitat) installé à Fukuoka.

III. COOPERATION ENTRE LE CENTRE DES NATIONS UNIES POUR LES ETABLISSEMENTS HUMAINS (HABITAT) ET LES ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES ET AUTRES PARTENAIRES DU PROGRAMME POUR L'HABITAT

34. Au cours de la période 1997-2000, la coopération et la collaboration avec les organisations non gouvernementales et les autres partenaires du Programme pour l'habitat ont été intensifiées dans le cadre de la revitalisation du CNUEH (Habitat) et ont porté principalement sur la mise en œuvre des campagnes mondiales du Centre en faveur de la sécurité d'occupation et de la bonne administration des villes et sur le suivi des tendances en matière d'urbanisation dans le monde.

35. Les partenariats établis avec les parlementaires et le secteur privé, qui viennent s'ajouter aux partenaires traditionnels du CNUEH (Habitat) que sont les organisations non gouvernementales, ont été renforcés, et le Centre met actuellement à profit ses nouveaux partenariats avec les réseaux régionaux d'organisations non gouvernementales, de spécialistes de l'urbanisme, de chercheurs, d'universitaires, ainsi que de groupements de femmes et de jeunes. Les activités menées conjointement avec les autorités locales, principal partenaire du Centre dans le cas du Programme pour l'habitat, sont traitées dans le rapport intérimaire du Directeur exécutif (HS/C/18/2).

36. Les sections qui suivent traitent de la coopération du CNUEH (Habitat) avec les organisations non gouvernementales et les autres partenaires du Programme pour l'habitat en 1999 - 2000.

A. Projets et programmes

37. Un forum sur la politique des pouvoirs publics en matière de partenariats intervilles, auquel ont participé douze organismes bilatéraux, des autorités locales et des organisations non gouvernementales, a été organisé le 12 juin 2000 à Montréal (Canada) en vue d'examiner les enseignements tirés des projets entrepris à Johannesburg, Colombo, Bombay, Phnom Penh et San Salvador par l'Alliance pour les villes, qui est une initiative commune de la Banque mondiale et du CNUEH (Habitat).

38. A l'appui du Programme de développement durable du Gouvernorat d'Ismaïlia, le CNUEH (Habitat) a établi un plan d'action, conjointement avec l'*Arab Women and Shelter Network* en mai 1999. En juillet-août 1999, ce programme a facilité un échange entre les femmes au Ghana et au Sénégal. Il a permis de partager les connaissances et les données d'expérience, notamment dans le domaine des initiatives faisant appel à des microcrédits.

39. Plus de 700 pratiques en matière d'environnement urbain et de développement durable ont été soumises au programme durant la période considérée. Un jury international a choisi dix initiatives exceptionnelles parmi les 40 qui avaient été retenues sur la liste restreinte pour la finale. Le critère déterminant d'une pratique excellente réside dans la participation d'organisations non gouvernementales. Une cérémonie de remise des récompenses a eu lieu en novembre 2000 à Doubaï. Les initiatives récompensées sont les suivantes : Infrastructure urbaine autofinancée de Luanda Sul (Angola); Sécurité publique, droits de l'homme et citoyenneté (Brésil); Création d'une communauté durable, Vision Hamilton-Wentworth 2020/Qualité de l'air (Canada); Revitalisation étendue d'établissements urbains (Chengdu, Chine); Démocratisation de la gestion municipale aux fins de l'équité (Cotacachi, Equateur); Réseaux d'assainissement économiques et appropriés (Inde); Programme de renforcement du pouvoir des femmes (Népal); Programme relatif aux espaces verts (Espagne); Briqueterie coopérative amba (Kassala, Soudan); et Tourisme et gestion des zones côtières (Cirali, Turquie).

40. L'Observatoire mondial des villes a pris des mesures en vue d'établir de nouveaux partenariats avec le Consortium universitaire sur les systèmes d'information géographique, qui regroupe une quarantaine d'universités des Etats d'Unis d'Amérique désireuses de collaborer avec des organisations du Sud pour créer un réseau durable de soutien aux systèmes d'information géographique en faveur des observatoires des villes. Dans le cadre du programme visant à accroître le nombre des observatoires, on a adopté un logiciel et un service Internet avec l'organisation non gouvernementale partenaire pour ce programme, à savoir la Together Foundation, en vue de la collecte et de la diffusion d'informations sur les priorités des décideurs et de la société civile

41. Dans le cadre de l'initiative de ce programme relative à la formation des formateurs, on a aussi collaboré avec l'ENDA, le Conseil international pour les initiatives locales en matière d'environnement et la Société d'études sur le développement en vue de la création d'observatoires des villes nationaux et locaux.

42. Le Programme de gestion urbaine a facilité l'organisation d'un atelier international sur le droit et l'administration des villes par le Groupe international de recherche sur le droit et l'espace urbain, en collaboration avec le Lincoln Institute of Land Policy (Massachusetts) et l'Institut d'études sur le logement (Pays-Bas). Cet atelier s'est tenu au Caire du 27 au 29 juin 2000.

43. En collaboration avec le PNUE, le CNUEH (Habitat) a signé un mémorandum d'accord avec le Conseil international pour les initiatives locales en matière d'environnement en vue de resserrer la coopération dans les domaines du développement durable des villes, de l'administration locale et du renforcement des capacités. Des activités ont été entreprises en collaboration dans le cadre du Programme relatif aux indicateurs urbains, du projet concernant la gestion de l'eau pour les villes africaines et de la Campagne mondiale pour une bonne administration des villes.

44. Le Programme de gestion des catastrophes facilite les partenariats dans ce domaine et favorise l'instauration d'un dialogue entre les institutions spécialisées des Nations Unies, la communauté des donateurs, les organisations non gouvernementales et le secteur privé. En février 1999, le Programme de gestion des catastrophes a organisé la Conférence Catastrophes 99 pour l'Afrique orientale en vue de mettre au point des approches nouvelles et innovantes pour améliorer les capacités des administrations locales en matière de gestion des catastrophes.

45. Le Programme Cités durables a collaboré avec le Réseau africain pour l'eau à la mise en œuvre du projet relatif au bassin de la Nairobi. La participation de l'Organisation kényenne pour l'éducation écologique et de la Law Society of Kenya à l'élaboration de la Loi kényenne sur l'environnement offre également un exemple de collaboration du Centre avec des organisations non gouvernementales. Le programme a également participé à la Table ronde internationale sur la gestion de la qualité de l'air dans les villes, organisée du 15 au 19 mai 2000 au Caire, et a collaboré avec le Centre pour l'environnement et le développement pour la région arabe et l'Europe (CEDRAE) et le PNUE dans le domaine de la gestion de la qualité de l'air dans les villes en établissant des documents sur les stratégies utiles. Dans le cadre du Programme Cités durables, on a également organisé un Forum sur la qualité de l'air dans les villes à Salt Lake City, du 17 au 20 juin 2000, en collaboration avec l'Association pour la gestion de l'air et des déchets et la Southern California Association of Governments. Cette conférence a réuni plus de 100 participants de différents secteurs, notamment des représentants d'organisations non gouvernementales et des spécialistes.

46. La troisième Conférence internationale du Forum international sur la pauvreté en milieu urbain, qui s'est tenue à Nairobi du 12 au 14 octobre 1999, a rassemblé plus de 250 participants de 43 pays, dont plus de 150 représentants d'organisations non gouvernementales. Elle a porté principalement sur l'intégration sociale et la sécurité des citoyens pauvres. Les partenaires du Forum international se sont fermement engagés à prendre une part active, dans leurs organisations et régions respectives, aux deux campagnes du CNUEH (Habitat). Dans le cadre du Programme Cités plus sûres, des mesures ont été prises pour un projet exécuté au Cap par l'intermédiaire des organisations non gouvernementales et des centres communautaires compétents en vue de faciliter l'intégration de la jeunesse et de repérer les jeunes à risque qui ont été entraînés dans un cycle de violence criminelle. Un atelier spécial a également été organisé à Africities 2000, à Windhoek, du 16 au 19 mai 2000, autour du thème des cités plus sûres et a réuni des partenaires locaux, en particulier des organisations non gouvernementales.

47. Au titre du Programme de formation à l'animation et à la gestion locales, un accord de don a été signé avec l'ENDA-ECOPOP en janvier 2000 en vue de l'adaptation du matériel didactique du CNUE (Habitat) destiné à être utilisé au Sénégal et dans la région. En 1999, des mesures ont été prises au titre de ce programme en vue d'affiner les stratégies pour la mise au point de modules de formation destinés à renforcer les capacités des organisations non gouvernementales et à améliorer la collaboration entre les organisations non gouvernementales et communautaires et les administrations locales, indépendamment des relations qu'il entretient avec l'Ecole africaine des métiers de l'architecture et de l'urbanisme à Lomé pour appuyer des initiatives en matière de formation dans l'Afrique francophone. L'Atelier organisé à New Delhi au titre du Programme sur les stratégies de renforcement des administrations locales pour 2000 a réuni 47 participants de l'Asie du Sud. Il a débouché sur des idées et stratégies nouvelles concernant la formation à l'administration locale et le renforcement des institutions. Une autre initiative intitulée «Les élus locaux en tant que gardiens de l'environnement» a été prise en 1999 en collaboration avec l'Institut kényen d'administration et l'Ecole polytechnique kényenne avec le concours du projet «Villes vertes».

48. Un mémorandum d'accord a été signé entre le Centre et la Fédération internationale des géomètres pour la période 2000-2003 en vue de resserrer leur coopération, et une Conférence internationale sur le régime foncier et l'infrastructure cadastrale aux fins du développement durable a été organisée à Melbourne, en octobre 1999, avec le concours de la Fédération. Le CNUEH (Habitat) a outre fait des exposés à la réunion annuelle de la Fédération tenue à Prague en mai 2000 sur les problèmes posés par la reconstitution du système d'information cadastral dans une société déchirée par la guerre et sur les femmes et la gestion des terres.

49. En novembre 1999, le CNUEH (Habitat) a organisé une réunion d'information à New York à l'intention des organisations non gouvernementales, de la presse et des délégations auprès des Nations Unies sur la Campagne mondiale en faveur de la sécurité d'occupation, parallèlement à un atelier régional sur le logement et l'environnement consacré au «Rôle du secteur privé dans la fourniture de logements» et aux «Pratiques de construction écologiquement rationnelles», qui s'est tenu à Vienne.

50. Le CNUEH (Habitat) travaille actuellement avec l'Alliance coopérative internationale (ACI) à l'établissement d'un rapport sur les contributions des coopératives au développement de l'habitation en Afrique orientale et australe.

51. Par ailleurs, des discussions ont eu lieu avec la Fédération européenne d'associations nationales travaillant avec les sans-abris (FEANTSA) au sujet des contributions de la FEANTSA au rapport intitulé «Stratégies de lutte contre l'exclusion» en 1999. Le CNUEH (Habitat) a aussi collaboré avec le Centre des droits au logement et de la lutte contre les expulsions (COHRE) en vue d'entreprendre des travaux de recherche devant aboutir à l'établissement d'un recueil sur la législation nationale.

52. Le Bureau régional pour l'Asie et le Pacifique installé à Fukuoka (Japon) a organisé un colloque international sur l'environnement urbain à Tokyo, en décembre 1999, en collaboration avec l'Agence de l'aménagement du territoire et l'Institut de recherche Nikkei. Un colloque international sur l'utilisation rationnelle de l'eau dans les zones urbaines, qui s'est tenu à Kobe (Japon) en juin 1999 et qui a été coparrainé par le CNUEH (Habitat), a bénéficié de la participation d'un certain nombre de partenaires du Centre et d'organisations non gouvernementales. Le Bureau régional a aussi collaboré avec l'Association pour l'évaluation de l'environnement de Kyushu à la mise au point d'un projet en Chine dans le cadre de l'établissement de mécanismes pour une production plus propre en l'an 2000.

53. Le Bureau régional installé à Rio, au Brésil, s'est vu attribuer un don par l'Association internationale pour la gestion des villes dans le cadre de son accord de coopération avec la United States Agency for International Development (USAID) pour entreprendre des recherches visant à recenser les meilleures pratiques municipales dans la région. Le Bureau a invité toutes les associations municipales de la région et les réseaux municipaux régionaux à présenter des initiatives programmatiques pertinentes. Il a aussi collaboré avec la Fondation Getulio Vargas, prestigieuse université spécialisée dans l'économie et la gestion publique, pour un partenariat spécifique en matière d'assistance à des activités liées à la gestion urbaine. L'accord entre l'Institut pour le perfectionnement des cadres de l'Université de York, au Canada, et le Bureau de Rio de Janeiro continuent à fournir de jeunes spécialistes qualifiés au secteur des établissements humains dans la région. Le CNUEH (Habitat) a organisé en novembre 1999, par l'entremise de son Bureau régional, un séminaire international sur le logement et le développement urbain en collaboration avec l'Union Obrea de la Construction (UOCRA), l'Institut Hassan Fathy et l'Institut international de la construction pour évaluer les politiques du logement en Argentine au cours des dix dernières années.

54. Le Bureau régional pour l'Afrique a élaboré une stratégie en faveur du district de Chiobe au Botswana et a organisé une consultation en vue de la recherche d'un consensus en mars 2000. Des initiatives programmatiques sont en cours pour faire participer toutes les parties prenantes aux processus de mise en œuvre.

B. Sensibilisation et dissémination de l'information

55. Dans le domaine de la sensibilisation et de la dissémination de l'information, une Table ronde organisée par le CNUEH (Habitat) sur le rôle des partenaires dans la mise en œuvre du Programme pour l'habitat au travers des campagnes mondiales a eu lieu le 14 juin 2000, à New York.

56. En 1999, la cérémonie mondiale organisée pour célébrer la Journée mondiale de l'habitat a eu lieu à Dalian (Chine) sur le thème «Cités pour tous», avec la participation de tous les partenaires du Programme pour l'habitat. Deux des neuf tableaux d'honneur attribués sont allés à des organisations non gouvernementales, à savoir la Fondation nationale pour les occupants de taudis (Inde) et l'Opération Firimbi (Kenya). La Journée mondiale a également été célébrée à New York avec la collaboration de la Fédération internationale des professions immobilières, un des principaux partenaires du CNUEH (Habitat) pour les questions touchant à l'immobilier. En 2000, la Journée mondiale de l'Habitat avait pour thème «Les femmes et l'administration des villes» et sa célébration mondiale a eu lieu à Kingston (Jamaïque). La cérémonie du 2 octobre était placée sous les auspices du Gouvernement jamaïcain et du CNUEH (Habitat). Des tableaux d'honneur d'Habitat ont été décernés à dix particuliers et organisations, dont deux organisations non gouvernementales, à savoir le Réseau pour les femmes et la paix, parce qu'il s'occupe des organisations de femmes dans les sociétés déchirées par la guerre et favorise la participation aux programmes de reconstruction, et l'Union internationale des autorités locales, pour le rôle moteur qu'elle joue dans la défense de la place des femmes dans les administrations locales à l'échelle mondiale.

57. Le CNUEH (Habitat) a établi la troisième édition de l'Annuaire des organisations non gouvernementales dans le domaine des établissements humains, qui sera placé sur le site Internet du Centre. La base de données constitue une importante source de référence pour d'autres organismes des Nations Unies.

C. Collaboration avec les réseaux mondiaux

58. Certains groupes partenaires continuent à travailler activement à la mise en œuvre du Programme pour l'habitat. Ils ont en outre participé aux séances de dialogue lors de la première session du Comité préparatoire et à des manifestations parallèles.

59. Le Réseau international des jeunes pour Habitat, organisation mondiale représentative des initiatives des jeunes sur les établissements humains, a organisé une école internationale d'été à Izmir (Turquie), en septembre 1999. Les participants ont examiné les campagnes mondiales du CNUEH (Habitat) et les préparatifs de la session extraordinaire de l'Assemblée générale qui sera consacrée à un examen d'ensemble du Programme pour l'habitat et ils ont établi un plan d'action. Le réseau mondial a aussi élaboré, sur la base d'une évaluation de sept rapports nationaux, un rapport intitulé «Contribution des jeunes à la mise en œuvre du Programme pour l'habitat», qui a été distribué lors de la première session du Comité préparatoire.

60. En octobre 1999, le CNUEH (Habitat) a appuyé le Sommet régional pour l'Amérique centrale intitulé «Cités pour la population» et les manifestations organisées parallèlement. Un plan d'action régional a été approuvé par tous les participants. Au cours du Sommet, une table ronde a été consacrée à la question des femmes et de l'habitat et elle a abouti à une déclaration commune qui prévoit la création d'une coalition pour les femmes et l'habitat en Amérique centrale regroupant toutes les organisations représentées à la réunion.

61. Le CNUEH (Habitat), en partenariat avec la Confédération internationale des syndicats libres et avec les organisations syndicales et les centres de formation affiliés, a poursuivi l'élaboration d'un projet visant à promouvoir des solutions adéquates et abordables pour les logements destinés aux groupes à faible revenu. L'approche à trois niveaux adoptée pour le projet est mise en œuvre par des équipes spéciales chargées respectivement de la mobilisation d'un appui syndical international, de la recherche de sources nouvelles de financement pour le logement et de l'application à grande échelle des méthodes de construction durable d'inspiration locale. L'équipe spéciale du projet sur l'architecture durable organise au Caire, avec le

concours de l'USAID, une conférence en vue de l'approbation d'une charte ou d'un manifeste de l'architecture énonçant les principes du logement durable. Cette conférence aura lieu au Caire durant la première semaine d'avril 2001.

62. Des organisations professionnelles et des chercheurs spécialisés dans les questions relatives aux établissements humains, en particulier l'Association internationale des urbanistes, la Fédération internationale des géomètres et l'Union internationale des architectes, ont continué à coopérer activement avec le CNUEH (Habitat) pour s'efforcer d'améliorer la situation dans les établissements humains du monde entier.

63. En collaboration avec le CNUEH (Habitat), le Forum des professionnels de l'habitat a organisé, lors de la Conférence mondiale sur l'avenir des villes, qui a eu lieu à Berlin, du 4 au 6 juillet 2000, une manifestation au cours de laquelle les activités du Centre et le processus qui a conduit à la session extraordinaire devant être consacrée à un examen d'ensemble du Programme pour l'habitat ont été expliqués. Il a contribué, en coopération avec le Centre, à la Déclaration de Berlin sur l'avenir des villes.

64. Les Parlementaires mondiaux pour l'habitat, Forum mondial des parlementaires sur l'habitat, se sont réunis à Manille, du 25 au 28 juillet 2000. A cette réunion ont assisté quelques 2000 participants de 40 pays, dont des maires, des responsables gouvernementaux, des organisations non gouvernementales et d'autres partenaires.

65. Le CNUEH (Habitat) a également participé à d'importantes réunions d'organisations non gouvernementales au cours des deux dernières années. Lors de ces réunions, les organisations non gouvernementales ont montré à nouveau qu'elles s'impliquaient dans des travaux très divers sur les établissements humains à tous les niveaux, en dialoguant avec tous les secteurs, en facilitant les activités de renforcement des capacités ainsi qu'en retrouvant et en diffusant des informations et en suivant le processus de mise en œuvre.

66. Dans le cadre de sa participation à l'Année internationale des personnes âgées en 1999, le CNUEH (Habitat) a entrepris des travaux de recherche avec l'Institut d'administration publique sur les conditions de vie des personnes âgées à faible revenu dans les établissements humains. Le Bureau de New York du CNEUH (Habitat) a organisé, avec le Conseil international des communautés charitables, une réunion intitulée «Les communautés charitables au XXI^e siècle : Imaginer le possible - Vers une communauté pour tous», en février 2000, au Siège de l'Organisation des Nations Unies. Cette réunion a rassemblé de 300 à 400 participants, dont des représentants de missions permanentes, d'organisations non gouvernementales, de médias et d'autorités locales, ainsi que des étudiants d'écoles d'architecture et de décoration intérieure.

67. Le CNUEH (Habitat) a participé au cinquième congrès de la *World Organization of Building Officials* à Doubaï, du 26 au 29 mars 2000, ainsi qu'au Séminaire international sur le financement durable pour le développement urbain, organisé à Lisbonne par la Fédération mondiale des villes jumelées.

68. Le Bureau de New York du CNUEH (Habitat) a coparrainé une table ronde organisée au Siège de l'Organisation des Nations Unies dans le prolongement de la Conférence du millénaire de l'*American Planning Association* (15 - 19 avril 2000), à laquelle ont assisté des organisations non gouvernementales et des spécialistes. Une autre réunion importante d'organisations non gouvernementales tenue à New York a été organisée par le Bureau de New York du CNUEH (Habitat) en collaboration avec l'Association pour les Nations Unies et la *National Collegiate Conference Association* sur le thème «Visions pour un nouveau millénaire», qui a porté plus particulièrement sur les travaux de la Commission des établissements humains.

D. Préparation de la session extraordinaire de l'Assemblée générale qui sera consacrée à un examen d'ensemble du Programme pour l'habitat

69. La première session du Comité préparatoire de la session extraordinaire de l'Assemblée générale qui sera consacrée à un examen et à une évaluation d'ensemble de l'application du Programme pour l'habitat s'est tenue à Nairobi, du 8 au 12 mai 2000, et a réuni environ 200 participants représentant 61 organisations non gouvernementales. Au cours de cette session, des séances de dialogue avec les autorités locales et d'autres partenaires du Programme pour l'habitat ont été organisées afin de permettre à ces derniers de discuter de leur contribution à l'application du Programme pour l'habitat et aux préparatifs du Comité préparatoire en vue de la session extraordinaire. Les trois séances de dialogue, intitulées respectivement «Vers des normes de bonne administration», «Vers une charte mondiale de l'autonomie locale» et «Vers des normes mondiales de sécurité d'occupation», ont toutes porté essentiellement sur des aspects normatifs des deux campagnes mondiales.

70. Parallèlement aux séances officielles du Comité préparatoire, une série de manifestations auxquelles ont participé des organisations professionnelles, juridiques et non gouvernementales qui constituent des partenaires importants, telles que la Coalition internationale Habitat (CIH), l'Institut Mazingira, le Réseau international des jeunes pour Habitat, le COHRE, la FEANTSA, le Forum européen pour le logement, la FIG, le CIH (Réseau pour les femmes et le logement) et le Réseau mondial de recherche sur des formes innovantes d'occupation, ont été organisées pour examiner comment promouvoir les programmes normatifs du CNUEH (Habitat).

71. Au cours de cette session, la communauté des organisations non gouvernementales a annoncé la création d'un groupe international préparatoire qui restera en fonction jusqu'à la deuxième session du Comité préparatoire et mettra sur pied un programme ouvert et diversifié pour représenter les groupes du secteur civil et assurer leur participation effective à la session extraordinaire de l'Assemblée générale qui sera consacrée à un examen d'ensemble du Programme pour l'habitat.
